



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

musées

Question écrite n° 64156

Texte de la question

M. François de Mazières interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les jours d'ouverture des établissements publics culturels. En effet, face à l'accroissement constant du nombre de visiteurs, ses services examineraient la possibilité pour certains d'entre eux (les musées du Louvre et d'Orsay et le château de Versailles) d'ouvrir leurs portes sept jours sur sept. Ces trois établissements publics emblématiques étant fermés un jour par semaine, l'extension de leur ouverture permettrait d'augmenter leur fréquentation ainsi que d'améliorer les conditions des visites, et d'accroître leurs ressources propres. En revanche, des charges supplémentaires devraient être assumées, liées à l'accueil des visiteurs et à la surveillance des salles, tandis que des recettes (locations d'espaces, visites privées) pourraient être réduites. Il lui demande donc de bien vouloir l'éclairer sur la réflexion du ministère, de détailler les impacts induits pour ces établissements, et de l'assurer que le travail scientifique et la conservation des oeuvres ne s'en trouveront pas affectés.

Texte de la réponse

Le Louvre, Orsay et Versailles sont parmi les musées les plus célèbres du monde et leur fréquentation cumulée a connu une croissance considérable, passant de 12 à 22 millions de visites entre 2004 et 2013. Ces trois musées sont ouverts six jours sur sept et connaissent aujourd'hui un phénomène de saturation de leurs capacités d'accueil, qui peut avoir un impact négatif sur la rencontre entre le public et les oeuvres d'art. Comme l'a rappelé le Président de la République dans son discours d'inauguration du musée Picasso, ces files d'attentes ne sont pas acceptables quand des musées peuvent être ouverts tous les jours et la culture ne doit pas connaître de suspension. Pour ces musées, l'ouverture sept jours sur sept permettrait d'améliorer les conditions de visite en élargissant les plages d'accueil du public et de renforcer l'image déjà positive des musées français, notamment vis-à-vis des visiteurs étrangers. Elle permettra également de renforcer le rayonnement de la culture française par une ouverture accrue des grands lieux symboles de notre pays, dans un contexte de forte concurrence internationale. Les grands châteaux étrangers comme Schönbrunn (Autriche), Herrenchiemsee et Neuschwanstein (Allemagne) sont en effet ouverts sept jours sur sept, de même que de nombreux musées étrangers comme le British Museum, le Victoria and Albert Museum et la National Gallery (Grande-Bretagne), le Mauritshuis et le Rijksmuseum (Pays-Bas), le Prado (Espagne), la Galleria dell'Accademia (Italie). Cette mesure est l'occasion de revisiter la politique en matière d'accueil des publics (billets horodatés, réservation en ligne, meilleure prise en compte de la spécificité des publics) et de conservation des oeuvres. L'ouverture sept jours sur sept (7j/7) peut constituer une opportunité pour expérimenter, dans ces trois musées, une offre muséale plus qualitative fondée non pas uniquement sur la simple gestion des flux, mais sur la prise en compte des spécificités des publics avec des approches de médiation innovantes et originales. Cette politique des publics recèle de forts enjeux de démocratisation culturelle, avec des adaptations à faire entre des programmes en haute et en basse saisons. Cette mesure d'ouverture 7j/7 conduit le ministère et les établissements concernés à travailler de manière approfondie sur l'impact de la mesure en matière d'organisation. Dans ce cadre, une mission a été confiée à l'inspection générale des affaires culturelles, avec l'appui de l'inspection des patrimoines, afin de dresser l'inventaire des

activités et interventions réalisées par les musées nationaux durant les jours de fermeture au public, en identifiant celles qui ne pourraient pas être entreprises en présence du public. L'objectif est d'analyser l'impact d'une ouverture au public 7j/7 sur la mise en oeuvre de ces activités, notamment en termes d'organisation et de coût, et d'identifier les conditions qui devront être remplies pour la mise en oeuvre de ce projet, en distinguant les spécificités de chaque établissement. Par-delà une mesure d'amélioration de l'accueil et du confort de la visite, l'ouverture 7j/7 vise à renforcer une politique d'intelligence et d'interprétation des oeuvres dans un musée plus ouvert sur le monde contemporain et sur ses nouveaux modes de vie.

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64156

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2014](#), page 7584

Réponse publiée au JO le : [30 décembre 2014](#), page 10833